

L'interdiction de sortir de la mosquée après l'adhan, concerne-t-elle la femme ?

النهي عن الخروج من المسجد بعد الأذان هل يشمل المرأة ؟
[français - French - فرنسي]

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine
الشيخ محمد بن صالح العثيمين

Traduction: IslamQa
Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب
تنسيق: موقع IslamHouse.com

2013 - 1434

IslamHouse.com



L'interdiction de sortir de la mosquée après l'adhan, concerne-t-elle la femme ?

la femme est-elle concernée par l'interdiction de sortir de la mosquée après l'adhan?

Louanges à Allah

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le Préserver).

Voici sa réponse:

«Non, elle n'est pas concernée, car la prière collective à la mosquée n'incombe pas à la femme.».

Allah le sait mieux.